



Avec le **PASS SPORT**

Profitez d'une aide de **50€*** pour vous inscrire dans l'un des clubs de la FFCK.



Club de :
Adresse :
Contact :
Comment s'y rendre :

*Offre destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Comment mettre en place
le dispositif Pass' Sport
dans vos clubs ?

Qu'est-ce que c'est ?

Une mesure de soutien à la prise de licence dans un club sous la forme d'une allocation de rentrée sportive.

Cette aide est à la fois :

- une mesure de relance pour le secteur sportif associatif
- une mesure sociale destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus défavorisés l'accès à un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer

A qui cela s'adresse ?

Le Pass'Sport permet une réduction du coût de l'adhésion et/ou de la licence **d'un montant de 50€ pour :**

- les enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021 (ARS);
- aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (EEH),
- aux jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Comment ça fonctionne ?

Les familles éligibles ont reçu une notification de cette aide par courrier entre la 2^{ème} moitié du mois d'août et début septembre.

Elles doivent présenter ce courrier au club de leur choix **entre le 1er juillet et le 28 février 2022 (suite à prolongation)** lors de l'adhésion de leur enfant et se verront ainsi déduire 50€ à l'inscription.

Cette aide sera versée directement aux clubs et non pas aux familles.

Elle est cumulable avec d'autres dispositifs similaires des collectivités et de la CAF.

Quelles démarches pour votre club?

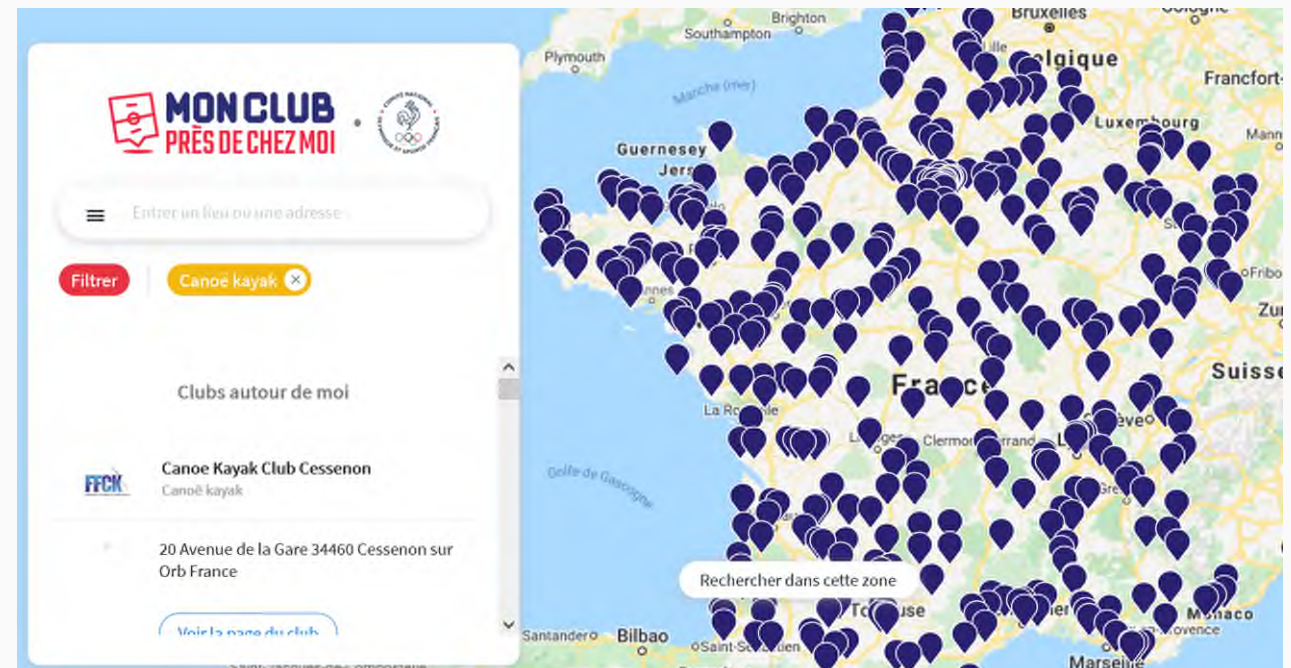
1) Créer un compte asso (pour ceux n'en possédant pas déjà un).

Voici [un petit guide](#) pour vous aider.

2) Mettre à jour vos coordonnées sur

MonClubPresdeChezMoi.com

Voici [un petit tuto](#) vous présentant la plateforme pour vous aider.



**Petits conseils
complémentaires
et bonnes pratiques**

Dans votre club :

- **Se faire connaître en local pour recruter de nouveaux adhérents.**
- Utiliser le **Flyer** FFCK personnalisable
+ le **kit de communication** du dispositif mis à disposition par le Ministère chargé des Sports.
- **Communiquer en interne** auprès de vos licenciés ayant entre 6 et 18 ans **pour leur licence et adhésion 2022.**

Petits conseils
complémentaires
et bonnes pratiques

Lors des demandes :

- Vérifier la correspondance du courrier avec un titre d'identité
- Demander votre remboursement.

Il y a 3 périodes pour le faire :

- Entre le 1^{er} septembre et le **13 octobre**
- Entre le 14 octobre et avant le 30 novembre 2021
- Entre le 1^{er} décembre et **avant le 28 février 2022**



En cas de contrôle, conserver le courrier d'éligibilité en guise de justificatif papier toute l'année sportive



1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans
et vous voulez faire du sport
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**
pour vous inscrire dans un club
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent
l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant
handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

Temps d'échange

**Posez-nous vos
questions**

**Pour en
savoir plus**

CNOSF.ORG

Le service accompagnement de la
Fédération reste à votre disposition :

accompagnement@ffck.org

01 45 11 08 71

Le CNOSF accompagne le mouvement
sportif :

PassSport@cnosf.org

+ 33 1 40 78 29 20